

BUREAU FEDERAL

Réunion du 5 Juin 2009 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTÉ, Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.

Excusés : Mme Roselyne BIENVENU et. MM. Thierry BALESTRIERE et René LE GOFF.

Assistent : MM. Yann BARBICHTH, Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Nicolas RAIMBAULT (représentant le DTN) et Christophe ZAJAC.
Melle Magali ANDRIER et Mme Céline PETIT.

Présentation des candidatures à l'organisation de l'Assemblée Générale 2010

En préambule de la réunion, les membres du Bureau Fédéral ont reçu les trois candidats à l'organisation de l'Assemblée Générale FFBB du 26 Juin 2010 :

- La Ligue du Limousin
- Le Comité de Savoie et le club d'Aix Maurienne Savoie Basket
- La Ligue de Franche Comté

Chaque candidat a disposé de 20 minutes de présentation durant lesquelles les membres du Bureau Fédéral présents leur ont posé des questions.

Après délibération et vote, le Bureau Fédéral décide de confier l'organisation de l'Assemblée Générale 2010 à la Ligue Régionale du Limousin (Limoges) à la majorité des membres présents.

1. Ouverture de séance.

Jean-Pierre HUNCKLER chargé d'animer la réunion du Bureau Fédéral souhaite la bienvenue aux membres présents, il excuse Thierry BALESTRIERE (en mission avec l'Equipe de France Féminine), Roselyne BIENVENU (AG de son Comité Départemental) et René LE GOFF.

Yvan MAININI communique les chiffres de fin de saison, soit 449.263 licenciés. Le chiffre final a subit une légère baisse (-1,28%) par rapport à l'année dernière.

2. Administration Générale

a) Propositions de Conciliations :

Marie-Noëlle SERVAGE informe les membres que les conciliateurs du CNOSF ont proposé de s'en tenir à la décision contestée pour les dossiers suivants :

Reims Saint Jacques Sports au sujet d'une amende de 3000 Euros. Le Conciliateur a toutefois proposé d'étaler le paiement de l'amende en trois versements de 1.000 Euros.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Club Athlétique Lexovien de Lisieux pour une contestation sur une rencontre donnée à rejouer.

En ce qui concerne le dossier de Fos Ouest Provence Basket : le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel confirmant le score acquis sur le terrain lors de la rencontre de Nationale Masculine 1 du 18 Avril 2009 Lille Métropole Basket Club c/ Fos Ouest Provence Basket.

Estimant que la licence du joueur Shaun DURANT avait été délivrée irrégulièrement, l'entraîneur de l'équipe de Fos dépose une réserve concernant la qualification de ce joueur. L'équipe de Lille Métropole Basket Club remporte la rencontre sur le score de 73 à 69.

La Chambre d'Appel a considéré qu'il ne peut être reproché à l'Association Lille Métropole Basket Club d'avoir "profité" de la licence accordée et que ce club n'a manifestement été animé par aucune intention frauduleuse, et estime qu'il y a lieu de confirmer le score acquis sur le terrain lors de la rencontre du 18 avril 2009.

Le conciliateur propose à la FFBB de mettre tout en œuvre pour l'accession du club de Fos Ouest Provence Basket en PRO B, sans que cela puisse préjudicier aux clubs tiers ayant par ailleurs sportivement acquis le droit d'accéder à cette division.

Après discussion, la décision est mise en délibéré au Bureau Fédéral du 26 Juin 2009 à Lille.

b) **Etude de situations spécifiques :**

- Espoirs Chalosse

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle les éléments du dossier : une union dérogatoire avait été accordée par le Bureau Fédéral il y a deux ans et renouvelée la saison passée, en raison de la situation rurale.

Le Bureau Fédéral propose de renouveler la dérogation pour un an.

Par ailleurs, une étude sera conduite par le Pôle 4 (en relation avec les Commissions concernées) afin de proposer une réglementation pour l'avenir.

- A.L. Barbezieux

Marie-Noëlle expose la demande : la Commission Juridique s'est vue saisir en date du 15 avril 2009 d'un dossier de demande de prise d'autonomie par la section Basket de l'association sportive omnisports dénommée AL BARBEZIEUX (ALB). Les membres de la section Basket de l'ALB souhaitent constituer une nouvelle association dénommée Barbezieux Basket Ball (BBB).

La Commission Fédérale juridique émet un avis positif en ce qui concerne le transfert des droits administratifs et sportifs, au regard de la volonté de plus de 97% des licenciés qui souhaitent rejoindre la nouvelle structure. L'avis de la Commission Juridique est également positif au regard de la situation locale et la nécessité de maintenir la pratique du basket dans ce secteur géographique.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- Pau Nord est / Elan Béarnais

Marie-Noëlle SERVAGE expose la volonté des clubs de l'Elan Béarnais et de Pau Nord Est de fusionner, pour pallier la descente de Pau en PRO B, la perte du Centre de Formation et ainsi assurer l'avenir des joueurs Espoirs en leur permettant d'évoluer en NM3.

Les délais de dépôt de dossiers étant dépassés (1^{er} Juin), le Bureau Fédéral accorde, à titre dérogatoire et eu égard aux circonstances, un délai supplémentaire jusqu'au 10 Juillet 2009 afin de déposer le dossier de fusion.

- SCAB 63

Le club du SCAB 63 est en liquidation judiciaire. Le dossier sera étudié au Tribunal le 18 Juin prochain. Les dirigeants du Club ont assuré leur souhait de maintenir une activité basket.

L'étude du dossier est confiée à Didier DOMAT, chargé d'entrer en contact avec les dirigeants concernés pour connaître leur projet.

Ce point sera de nouveau porté à l'Ordre du Jour du Bureau Fédéral du 26 Juin 2009 à Lille.

c) Relations FFBB / LNB (convention)

Jean-Marc JEHANNO rappelle que la précédente convention expire fin Juin 2009, il faut donc signer une nouvelle convention pour 4 ans.

Didier DOMAT précise qu'il s'agit de la même trame que la convention précédente, les modifications principales concernent les droits audiovisuels. Un avenant à cette convention sera signé plus tard. Il informe que cette convention doit être soumise au vote de l'Assemblée Générale de la FFBB, le 27 Juin 2009 à Lille.

Jean-Marc JEHANNO : cette convention doit également être validée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Jean-Pierre SIUTAT insiste sur le fait qu'il est important d'avoir une convention de délégation conforme aux objectifs fédéraux que nous nous sommes fixées; à ce titre dans le préambule, il faut présenter les lignes de la Politique Fédérale sur les 4 ans, décliner les objectifs et les orientations, et permettre, dans le texte de la convention, de faire appliquer ces objectifs.

Une discussion s'engage.

Didier DOMAT et Jean-Pierre SIUTAT sont chargés de rédiger un nouveau projet de convention, en tenant compte des remarques faites ce soir.

d) Modifications réglementaires LNB 2009/2010

Jean-Marc JEHANNO expose le document distribué aux membres, validé lors du Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket du 18 Mai dernier et informe des modifications majeures.

La Commission Juridique doit vérifier la compatibilité des règlements de la LNB avec ceux de la FFBB. Christophe ZAJAC est chargé de ce dossier.

e) Dispositions concernant les Compétitions Européennes.

Jean-Marc JEHANNO précise que le nombre de clubs qualifiés n'est pas connu dans toutes les Compétitions Européennes. Il expose la modification de l'Article 301, concernant les règles de qualification des règlements de la LNB :

Article 301 : Règles de qualification

La FFBB est seule habilitée à l'inscription des équipes en compétitions européennes sur proposition de la LNB dans le cadre des règles de qualification énoncées ci-dessous :

1/ Ordre d'attribution des places : Les compétitions européennes,

Les compétitions européennes sont classées par ordre d'importance pour l'attractivité sportive, médiatique et financière. La plus attractive est l'EUROLEAGUE, puis l'EUROCUP et enfin l'EUROCHALLENGE. De plus les organisateurs prévoient dans leur formule de compétition de(s) place(s) de qualification directe et de(s) place(s) en tour(s) préliminaire(s). Le(s) place(s) en tour préliminaire permette(nt) au(x) équipe(s) participante(s) soit d'accéder à la compétition, soit en cas d'élimination d'accéder à la compétition classée juste derrière en terme d'attractivité ; c'est ainsi que le(s) équipe(s) éliminée(s) en EUROLEAGUE participe(nt) à l'EUROCUP et le(s) équipe(s) éliminée(s) en EUROCUP participe(nt) à l'EUROCHALLENGE. Le nombre de places attribuées aux clubs de PRO A de la LNB est susceptible de changer chaque saison.

De la plus attractive à la moins importante les places proposées par les organisateurs de compétitions européennes sont les suivantes :

- EUROLEAGUE (qualification directe)
- EUROLEAGUE (Tour(s) préliminaire(s))
- EUROCUP (qualification directe)
- EUROCUP (Tour(s) préliminaire(s))
- EUROCHALLENGE (qualification directe)
- EUROCHALLENGE (Tour(s) préliminaire(s))

2/ Ordre d'attribution des places : les groupements sportifs,

Les groupements sportifs participant aux compétitions organisées par la LNB (championnat de France de PRO A et Semaine des AS) et par la FFBB (Coupe de France) se voient affectés dans l'ordre suivant les places décrites au paragraphe 1 (de la plus attractive à la moins importante) :

- Champion de France de PRO A
- Premier (ou second si le premier est également champion de France) de la saison régulière de PRO A
- Finaliste du championnat de France de PRO A (ou demi-finaliste avec le meilleur classement à l'issue de la saison régulière si le premier de la saison régulière est finaliste),
- Vainqueur de la Coupe de France,
- Vainqueur de la Semaine des AS,
- puis dans l'ordre du classement de la saison régulière.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition de la Ligue Nationale de Basket, à l'unanimité des membres présents.

3. Débat d'orientation

- a) **Ligue Féminine** : Point sur la situation des clubs et Incidences sur le Championnat LFB – NF1

Pierre COLLOMB informe que quatre clubs de la Ligue Féminine de Basket ont déposé des dossiers auprès de la Chambre d'Appel, suite aux décisions prises par la Commission Contrôle de Gestion. Deux clubs ont des situations financières critiques et n'ont pas apporté d'élément nouveau.

Magali ANDRIER informe que 8 équipes sont actuellement maintenues en championnat de LFB par la Commission Contrôle de Gestion, avec les deux montées de NF1 et l'étude des autres clubs par la CCG, pour le moment la Ligue Féminine de Basket évoluerait à 11 clubs la saison prochaine.

Un débat s'engage.

Magali ANDRIER est chargée de se rendre à Armentières afin de rencontrer les élus et les dirigeants du club, et d'effectuer une visite des installations sportives.

Le Bureau Fédéral souhaite que la Commission Contrôle de Gestion effectue des vérifications minutieuses sur les clubs de Toulouse et Strasbourg.

Si toutefois une décision était à prendre en urgence dans les jours prochains, le Bureau Fédéral serait consulté à distance.

Magali ANDRIER propose l'engagement dans les compétitions européennes des clubs suivants :

3 places sont prévues en Euroleague :

1. Bourges
2. Tarbes
3. ESBVA (sous réserve)

3 places sont prévues pour l'EuroCup :

1. Mondeville
2. Challes Les Eaux (si accord)
3. Montpellier (sous réserve)

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- b) **Vulgarisation de la Politique Fédérale** : retour sur les présentations sur les territoires.

Jean-Pierre SIUTAT s'est rendu la veille dans les Pays de la Loire avec Sébastien DIOT pour la réunion regroupant les Ligues des Pays de la Loire et de la Bretagne. Une trentaine de personnes étaient présentes. Il semble y avoir une attente importante de la part du "terrain" et notamment au

niveau technique. Plusieurs débats de fond étaient très intéressants. Ce type d'approche et d'initiative ont été très bien perçues. Ce fut une expérience satisfaisante qu'il faudra renouveler à l'avenir.

La présentation de Jacques DENEUX s'est très bien déroulée dans son ensemble, il regrette juste que tous les départements concernés ne se soient pas déplacés.

Jean-Yves GUINCESTRE précise que la forme et la présentation sont très intéressantes, il faut pouvoir débattre et s'expliquer sur le terrain.

c) Forum et Zoom de l'Assemblée Générale

Marie-Noëlle SERVAGE informe qu'un document a été envoyé ce jour aux Ligues et Comités afin d'annoncer le Forum de l'Assemblée Générale et le programme de la journée du 26 Juin à Lille. Il y aura un affichage par Pôle. Les espaces seront les suivants :

- Le Président (espace de rencontre)
- "Mise en œuvre de la Politique Fédérale"
- DTBN
- LFB
- Formation
- Communication et Marketing
- Commission des Jeunes
- Basket en Liberté
- Salles et Terrains
- Commission Sportive
- Commission Juridique
- CFAMC
- Commission Médicale
- Commission Informatique
- Patrimoine

Un espace sera réservé à la présentation de l'AG 2010 à Limoges.

Jean-Pierre HUNCKLER se demande quelle pourra être l'utilité du Zoom de l'AG sur l'avancée des Pôles si un tour de France vient d'être effectué par chaque responsable.

Yvan MAININI pense que si la présentation est effectuée d'une manière différente, cela peut être néanmoins intéressant.

d) Règlement sur le Dopage.

Jean-Yves GUINCESTRE expose le document distribué (annexe 1) qui contient des mises à jour sur les textes du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage, selon les dispositions du Code du Sport. Ces modifications seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale de Lille.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

e) Surclassement sur les compétitions comportant une phase départementale et régionale.

Jean-Yves GUINCESTRE a reçu plusieurs demandes de Ligues Régionales qui organisent un championnat régional pour l'ensemble des catégories "Jeunes" avec une phase de brassage inter départementale regroupant toutes les équipes quel que soit leur niveau, sur la première partie de la saison. A l'issue de cette période de brassage et suivant des critères sportifs précis, certaines équipes participent à l'échelon régional et d'autres continuent leur parcours en championnat inter départemental, pour le restant de la saison. La question est de savoir quel surclassement obtenir pour ces jeunes ?

La proposition est la suivante : même si la première phase correspond à un surclassement départemental, il conviendra ensuite de faire correspondre le surclassement au niveau le plus élevé, c'est-à-dire au niveau régional.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

f) Coupe de France.

Yvan MAININI informe qu'un projet va être lancé pour créer un événement "Basket" durant 5 jours à Paris, avec les finales des Coupes de France. Il sera donc nécessaire de désigner un chef de projet.

g) 3 x 3.

Yvan MAININI pense que la FFBB se prive d'une grande partie de pratiquants "Basket". L'idée est de capter des licenciés en plus, en créant une licence spécifique à la pratique du 3x3 permettant d'assurer plusieurs fonctions. Cela ne permettrait pas de faire un championnat, mais par exemple de faire un classement individuel. Le but est de développer le projet début 2010, et de créer un championnat estival. Il faut bien réfléchir au circuit à mettre en place.

h) Partenariat.

Yvan MAININI a récemment rencontré Jean-Philippe LAFONT, artiste lyrique connu. Il propose une association avec la Fédération pour mettre en place des moments d'échanges avec des personnes âgées. L'idée est intéressante.

Le Pôle 3 est chargé de réaliser une étude de ce projet.

4. Organisations Diverses et Communication

a) CFAMC : Indemnités des arbitres

Jacques DENEUX communique, pour information, les résultats partiels d'une enquête réalisée sur les désignations d'arbitres effectuées cette année. Il s'agit d'un état des lieux.

Une discussion s'engage.

Quand l'étude sera complète, une proposition sera faite au Comité Directeur.

b) Equipe de France Masculine : point sur l'organisation des qualifications

Jean-Pierre SIUTAT informe que la billetterie "grand public" des rencontres de Pau est ouverte depuis aujourd'hui. De nombreuses places ont déjà été vendues.

Yann BARBITCH précise que Grégory TOSELLO sera partiellement délocalisé à Pau, pour se rapprocher de l'organisation.

c) Assemblée Générale de Lille 2009 :

- Programme

Marie-Noëlle SERVAGE communique le programme prévisionnel de l'Assemblée Générale de Lille, qui n'apporte pas de remarque particulière.

- Ordre du jour

- 08h55** • Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs : Didier DOMAT
- 09h00** • Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président : Yvan MAININI
- Intervention du Président du Comité d'Organisation : Paul MERLIOT
- Interventions des représentants des collectivités locales
- Allocution du Président Fédéral : Yvan MAININI
- Rapport Moral de la Secrétaire Générale : Marie-Noëlle SERVAGE
- Rapport Financier du Trésorier Général : Rémy GAUTRON
- Rapport du Commissaire aux Comptes, pour approbation des comptes de l'exercice 2008/2009 : Christian LOURDEAU
- Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes
- Présentation, pour approbation, du budget prévisionnel 2009/2010 : Rémy GAUTRON
- 11h30** *Pause*
- Présentation et vote des modifications du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage
- Présentation et vote de la convention FFBB/LNB et points divers
- Rapport de la Commission des Vœux : Thierry BALESTRIERE
- 12h30** • Zoom de l'Assemblée
- 13h00** • Allocution de clôture du Président Fédéral : Yvan MAININI
- 13h30** • Conférence de Presse

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

5. Questions diverses.

Marie-Noëlle SERVAGE va consulter les membres du Bureau Fédéral à distance pour l'organisation de la réunion de début Juillet 2009. Cette réunion est importante puisqu'elle permettra d'échanger et de prendre éventuellement des décisions sur les problématiques de fin de saison et de valider les poules des championnats de France.

Sophie GABORY informe les membres du décès d'un ancien joueur de l'ASPO Tours, Slem Meynard DeWitt.

Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

Frédéric FORTE : un match de Gala sera organisé le 27 Juin 2009 à Gravelines, pour l'anniversaire du club, dans la nouvelle salle.

Raymond BAURIAUD informe de la remise officielle d'un maillot de l'Equipe de France de Basket à Barak OBAMA, par le Président Nicolas SARKOZY, lors de son passage en France ce week-end

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 26 Juin 2009, à Lille.